

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 46 (1917)
Heft: 8

Artikel: À propos d'éducation patriotique [suite]
Autor: Dévaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresser à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — A propos d'Education patriotique (suite). — Billet de l'instituteur. — Chronique littéraire (suite et fin). — La Société de secours mutuels en 1916. — Enseignement grammatical (suite et fin). — La Croix fédérale. Sonnet (vers). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.

A propos d'Education patriotique

(Suite)

Les emprises de l'ambiance sociale.

L'emprise la plus efficace, l'emprise invincible du milieu sur l'enfant est celle qui s'exerce au sein de la famille. La famille appartient au milieu social ; elle fait partie d'une région, d'une nation. Elle en accepte les lois, les traditions, les opinions, les croyances. Elle les transmet de générations en générations, marquées des particularités régionales et nationales.

Bien plus, pour chacun, sa propre famille est le centre, le cœur de la patrie ; défendre son foyer est synonyme de

défendre sa patrie. On est donc en droit d'affirmer que le sentiment de patrie se développe d'abord au sein du milieu domestique et, plus tard, dans cet étroit milieu social que constitue, autour de l'enfant et de l'adolescent, la commune, la paroisse, le groupement professionnel, l'ambiance locale et régionale ¹.

Aussi bien nous permettra-t-on de souligner d'abord la part, que l'école et les gens d'école ne doivent pas ignorer, particulière à la famille dans l'éducation patriotique de l'enfant. La famille l'introduit en effet non seulement dans la cité politique, commune, région, peuple, nation, par l'acte d'origine qu'elle lui fait délivrer, mais encore dans la cité des âmes, dans la vie sociale, morale et religieuse d'un pays déterminé.

Le groupement familial est la cellule sociale primitive, autour de laquelle sont venus se former, se cristalliser tous les autres groupements. Elle est donc antérieure à tous, et présente plus que tous des caractères de spontanéité, de cohésion, d'emprise forte, souple et douce que ne possède, à un tel degré, aucune autre société humaine. La plus étroite, la plus intime, la plus prenante des organisations sociales est celle aussi que l'enfant apprend à connaître tout d'abord, la seule d'ailleurs où il puisse habiter ; il fait partie de cette organisation ; il en est un élément important, le plus important même, puisque c'est pour lui en définitive qu'un homme et qu'une femme ont mis en commun leur force et leur tendresse, leur cœur et leur intelligence ; il y joue son rôle ; c'est son premier champ d'activité sociale ; il s'y exerce aux premiers sentiments, aux premières vertus qu'il lui importe d'acquérir avant de les déployer dans l'organisme plus vaste de la commune, de la profession, de la patrie. Il y contracte donc les habitudes sociales : l'ordre, la ponctualité, les convenances, les bonnes mœurs, le respect de

¹ La base de l'éducation nationale est la tradition ; or nous ne rencontrons la tradition que dans la région, selon les justes remarques de M. de Montenach : « De là, la nécessité pour nous de procéder à l'utilisation de toutes les valeurs régionales, et, par conséquent, de nous déclarer adversaires de tous ceux qui voudraient établir arbitrairement quelque chose de Suisse qui ne serait pas directement enfanté par la région. Quoique cette erreur soit toujours propagée et défendue par plusieurs esprits éminents, c'en est une de croire et de proclamer que nous deviendrons de meilleurs Suisses en nous dépouillant de nos particularités locales et cantonales pour adopter une formule nouvelle de penser, conventionnellement qualifiée d'helvétique. » G. DE MONTENACH, *l'Education nationale dans ses rapports avec la tradition, la région et la beauté* ; Fragnière, frères, 1916, p. 15.

l'autorité, l'assistance mutuelle, le support des contradictions d'opinions et de tempéraments, la politesse, la tenue, la délicatesse, l'abnégation, l'initiative, le courage, la générosité, le sacrifice de soi, voilà des qualités sociales qu'aucun enseignement n'est capable de suggérer, si la famille n'en a tout d'abord déposé les germes dans les caractères en formation. La langue, et avec la langue, tous les biens immatériels dont s'enorgueillit la patrie, est communiquée par la mère et parfaitement dénommée *maternelle*.

La bonne conduite morale, qui n'importe pas moins, au bien commun, que les qualités sociales, est inculquée au foyer paternel ; la tenue morale, la pudeur, par exemple, ou le renoncement, ou la domination des instincts sont des fruits de la discipline stricte de la première enfance, qui sait étouffer dans leurs germes les manifestations élémentaires des passions, des tendances vicieuses, des dépravations de toute sorte ; du milieu domestique dérivent la rectitude des jugements moraux, la délicatesse de conscience, le goût du bien et la pratique religieuse. Cette discipline, qui redresse et qui oriente, est corroborée par le plus efficace des enseignements, celui de l'exemple d'abord, car l'enfant se modèle sur les actes des parents, celui de la parole ensuite, qui est admise sans conteste ni critique comme infaillible vérité : l'enseignement familial tombe dans un esprit vierge, qui se l'approprie complètement ; il est individuel, approprié à tel enfant, avec son tempérament, son caractère, ses défauts et ses qualités ; il entre dans les détails les plus intimes, les plus secrets replis de la conscience.

Les moyens d'emprise du père et de la mère sont non moins efficaces : l'amour paternel et maternel d'abord, qui découle des liens de la chair et du sang, avec toutes les affinités naturelles qui en dérivent ; l'autorité parentale ensuite, la plus haute et la plus concrète, pénétrant jusque dans les actes les plus cachés de la conduite morale, informant jusqu'aux convictions les plus personnelles ; cette autorité peut s'exercer souverainement, car cet enfant est, non point la chose, mais le fait du père et de la mère, une parcelle de leur être, la chair de leur chair ; elle peut pénétrer très avant dans l'âme de l'enfant, pétrir son caractère, façonner ses mœurs, diriger sa conduite, déterminer relativement l'avenir. L'influence des parents s'impose dès avant la naissance par les dispositions héréditaires qu'elle transmet ; elle agit sans contrôle ni opposition jusque vers la septième année ; elle demeure prépondérante jusqu'à l'adolescence. Quand l'éducation familiale fut vraiment ce qu'elle aurait dû être, il est facile à l'école de la continuer pour former le citoyen ;

si elle fut défectueuse, il est des chances que ni l'enseignement, ni la discipline scolaire ne suppléeront aux lacunes morales et sociales de la première éducation. Après avoir déclaré que l'homme *moral* est formé à dix ans, Joseph de Maistre ajoute qu'il est formé « sur les genoux de sa mère ». De cette éducation maternelle, « le jeune homme pourra s'écarter sans doute, mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, une *courbe rentrante* qui le ramènera au point dont il était parti ». L'école ne peut ni ne doit ignorer la famille, mais continuer et consolider son œuvre. Tout ce que nous proposent nos éminents politiciens pédagogues qui ne respecte pas, en nos écoliers, leur préparation terrienne et familiale, est d'avance frappé de stérilité.

L'influence de la famille est renforcée, prolongée par l'entourage, les voisins, les camarades, l'école, la commune, la paroisse, la profession, groupements sociaux où l'enfant entre naturellement, par le fait même qu'il grandit et se développe ; il y joue son rôle ; il y confirme les opinions et les habitudes que la famille lui a communiquées ; il en acquiert d'autres. L'*ambiance sociale* imprime donc aussi son empreinte sur la vie du jeune homme ; elle l'absorbe et le forme à son image. Ce que les autres font, nous avons tendance à le faire ; nous nous fondons dans notre ambiance sociale. Les résistances et les oppositions à l'emprise soit de la famille, soit de l'entourage, ne se produisent que chez un nombre relativement infime d'individus et sur des points particuliers de conduite ou d'idées. L'ensemble contracte une certaine mentalité commune. L'exemple, la communauté des intérêts, les incessantes relations qui se nouent autour de l'église, autour de la « maison de ville », de l'école, de l'atelier, ne manquent pas de créer une homogénéité de sentiments et d'usages, sinon d'opinions, dans une petite ville, un village, une commune, une région. Mais il importe de signaler en outre un facteur spécial de fusion des âmes, que le P. de Munnynek, dans son étude sur la *Psychologie du Patriotisme* appelle *la diffusion interpersonnelle*.

Une parole désagréable nous est adressée ; nous la ressentons péniblement ; l'agacement se diffuse dans notre personne entière, se manifeste sur notre visage renfrogné, dans nos gestes nerveux, par nos paroles cassantes et notre ton irrité. Il y a bien des chances que ceux qui entrent en contact avec nous s'énervent à leur tour. L'humeur d'une personne gaie rend gais ceux qui l'approchent, et la mine affligée d'une personne triste jette un froid dans son alentour. Nos âmes se mettent au diapason naturellement les unes les autres, si nous ne faisons pas effort pour réagir.

Il s'établit dans un salon, dans un groupe, dans toute réunion d'hommes, une certaine atmosphère, une certaine tension, qui est comme la résultante de l'état d'âme de chacun. La « diffusion psychique interpersonnelle » a causé cet état psychique commun. « Il se produit autour de chaque individu une espèce de halo psychique, qui agit sur le milieu et impose inconsciemment ses allures mentales aux personnes qui l'entourent. Gardons-nous de tout écart d'imagination : il n'y a rien de *psychique* assurément qui puisse traverser l'espace et modifier l'âme du voisin... Mais on sait que toute modification psychique, se produisant à un niveau quelconque de notre être, tend à se diffuser dans toute notre personne : une sensation ébranle l'imagination et l'intelligence, elle éveille les émotions et nous fait aboutir au vouloir et à l'activité... Mais précisément pour que la mentalité se diffuse dans la personne tout entière, elle ne s'arrête pas aux limites de la personne ; elle commande nos allures extérieures, notre attitude générale, notre écriture, notre langage et nos gestes ; et toutes ces manifestations deviennent autant d'objets de perception pour ceux qui nous environnent. Ils se diffuseront dans leur âme et finiront par régir dans une certaine mesure toute leur personne. C'est ainsi que se produit l'imitation inconsciente, la tyrannie de la mode, la propagation impérieuse de certaines idées et de certains goûts. » Et quand cette diffusion interpersonnelle agit sur l'enfance et l'adolescence impressionnables, pendant un temps très long, d'une influence continue, il est naturel qu'un « milieu psychique » se crée et se perpétue au sein de l'ambiance sociale, esprit de corps, esprit de clocher ; le jeune homme ne se rend compte de son emprise que lorsqu'il en sort pour entrer en contact avec une association d'hommes formant un autre milieu, où il se sent alors complètement étranger dans tous ses sentiments, dans toutes ses manières d'apprécier et d'agir.

Le principal agent de formation du « milieu psychique » est incontestablement le *langage*. Certes, la langue ne constitue pas la nationalité. Nous formons une nation suisse et nous parlons au moins quatre langues, dont une seule, la moins répandue, le romanche, nous est propre. Il est incontestable, d'autre part, que la langue transmet de génération en génération tout le passé d'un pays ; avec la langue, nous absorbons la mentalité de ceux qui l'ont parlée avant nous, qui en ont vécu le contenu. La langue est un instrument de diffusion interpersonnelle non seulement entre un individu et son entourage, mais entre cet individu et la longue série de ses aïeux, avec l'élite de ceux qui ont pensé, aimé, pleuré dans cette langue. « Chaque langue a son rayonnement, son charme,

son coloris, sa mélodie particulière, aussi propre qu'indéfinissable, écrit le P. de Munynck ; et tout cela correspond à la mentalité des siècles qui l'ont créée. Or cette mentalité est suggérée, communiquée, implantée avec la langue elle-même ; elle concourt ainsi, d'une manière d'autant plus efficace qu'elle est généralement inconsciente, à produire une mentalité commune chez tous ceux qui parlent la même langue, nettement distincte de celle formée par une langue différente ». Aussi bien ce fut toujours l'ambition des vainqueurs d'essayer d'extirper la langue des peuples vaincus pour imposer la leur, comme ce fut la suprême résistance de ceux-ci de conserver leur idiome particulier pour maintenir l'âme de leur nationalité. Cette langue ne leur appartient pas toujours en propre, comme le français pour nous, Romands. Mais, Romands, nous offrons à la patrie suisse, avec la langue française, le trésor infiniment précieux de la civilisation latine enclose en son parler et sa littérature, ce qui est bien quelque chose. Puis, ce français, nous le parlons un peu à notre façon, avec notre accent, avec nos tournures, avec des mots de terroir ; ces idiotismes ne sont pas toujours conformes au dictionnaire et à la grammaire des auteurs académiques. Mais il exprime les pensées, les sentiments, les modes de sentir et d'agir de chez nous. Nous devons certes veiller à la correction, à la pureté du langage. Mais, dans l'enseignement et les livres d'école, que notre langue française redise aux jeunes générations notre passé, nos traditions, nos mœurs, nos espoirs, nos croyances ; qu'elle lui apprenne notre façon de penser, d'apprécier et d'agir, de pleurer et de jouir, afin que, par la parole et la lecture, elles acquièrent l'esprit commun, l'esprit national.

La langue maternelle doit se placer, nos pédagogues « nationaux » l'ont trop oublié, en tête du programme patriotique ; ce serait une funeste erreur, non seulement au point de vue de l'éducation générale, mais au point de vue patriotique, d'affaiblir, fût-ce par une extension des leçons civiques, à plus forte raison par l'introduction intempestive d'une langue étrangère, l'enseignement de la langue maternelle.

L'enfant entre en contact avec son milieu par la parole, et aussi par ses actes. On peut dire qu'il en prend possession, le domine, se l'adapte à lui-même et s'y adapte à la fois par son *activité*.

Et d'abord cette activité consiste en jeu.

Quelques explications que les psychologues aient données du jeu enfantin, tous admettent que les jeux sont des exercices préparatoires aux activités de la vie sérieuse. Les tendances, les facultés supérieures surtout, ont besoin de nombreux,

d'incessants exercices pour se développer, s'assouplir et s'adapter ; la nature y a pourvu. Les acquisitions sont constamment rafraîchies et tenues en haleine par le jeu, qui se développe et s'amplifie en même temps qu'elles. Les exercices ludiques n'influent pas simplement sur les muscles et les articulations, mais encore sur l'intelligence, la volonté, l'effort, l'initiative, le respect de la loi et de l'autorité, qualités sociales au premier chef.

(A suivre.)

E. DÉVAUD.

Billet de l'instituteur

C'est le soir. Henri, un blondin de dix ans va commencer son devoir.

— Je n'ai qu'un problème à faire, dit-il, mais il est si long, si long ; il faut au moins cinq minutes pour le lire. Regarde, papa, il a neuf lignes.

Et le petit garçon tend son 4^{me} livret et montre le N^o 4 de la page 9.

Le père, d'abord incrédule, examine le problème désigné et constate que son garçon n'a pas exagéré.

— Eh bien ! Henri, comment vas-tu te tirer d'affaire ?

— Oh ! c'est pas malin, dans cette page ils sont tous les mêmes, il n'y a qu'à additionner.

— Comprends-tu ce qu'on dit là-dedans ?

— Pas grand'chose, papa ; le maître a bien essayé de nous l'expliquer, mais il y a des mots tellement drôles, des mots que je n'avais encore jamais entendus.

Le père intrigué parcourt la donnée du problème et voit avec ahurissement défiler devant ses yeux les termes suivants : *amodiation, intérêt du rentier, dividendes d'actions, revenus de la dotation, etc...*

— Fichtre ! dit-il en secouant la tête, mon gosse a raison : voilà un plat bien épicé. Comment faire avaler à des enfants de son âge de pareilles chinoiseries ? Ou'on leur parle donc sanscrit ou hébreu et ils comprendront tout aussi bien !...

— Ne te fais pas de mauvais sang, papa, je veux déjà me débrouiller ; il n'y a qu'à copier et à additionner ensuite ; ça m'est bien égal si je ne comprends pas, pourvu que ma réponse soit juste.

Le papa, qui n'est pas dépourvu d'esprit, jugea, en effet, qu'il n'y avait rien de mieux à faire en l'occurrence que de laisser son gamin se dépêtrer tout seul. Vouloir expliquer à des cerveaux de dix ans ce qui exige une sérieuse maturité d'esprit et la pratique des affaires, c'est vouloir prendre la lune avec les dents.